

Académie : **POLYNESIE FRANCAISE**

session : **juin 2013**

Examen ou Concours : **Diplôme National du Brevet**

Série : **Générale**

Repère de l'épreuve : **G13-24**

Epreuves/sous-épreuve : **Histoire-Géographie et Education Civique**

NOM :

(en majuscules, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)

Prénoms :

N° du candidat :

0144..

Né(e) le :

(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la liste d'appel)

Examen ou Concours : **Diplôme National du Brevet**

série* : **Générale**

Repère de l'épreuve : **G13-24**

Epreuves/sous-épreuve : **Histoire-Géographie et Education civique**

(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)

Note

40

Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :

*Uniquement s'il s'agit d'un examen.



MINISTERE DE L'EDUCATION
Direction des Enseignements Secondaires
POLYNESIE FRANCAISE

SESSION 2013

DURÉE : 2 heures

COEFFICIENT : 2

NB DE PAGE(S) : 10

NE RIEN ECRIRE

DANS LA PARTIE BARREE

Le candidat répond sur le sujet qui est rendu en fin d'épreuve.

La maîtrise de la langue est notée sur 4 points.

PREMIÈRE PARTIE : HISTOIRE (13 points)

I QUESTIONS (6 points)

1. Répondez aux questions suivantes : (4 points)



a- Qui est ce personnage ? (0,5 point)

.....



b- Datez cet événement (0,5 point)

.....

c- Pourquoi cet événement est-il important ?

.....
.....
.....

(1 point)



a- Qui est ce personnage ? (0,5 point)

.....



b- Datez cet événement :
(0,5 point)

c- Pourquoi cet événement est-il important ?

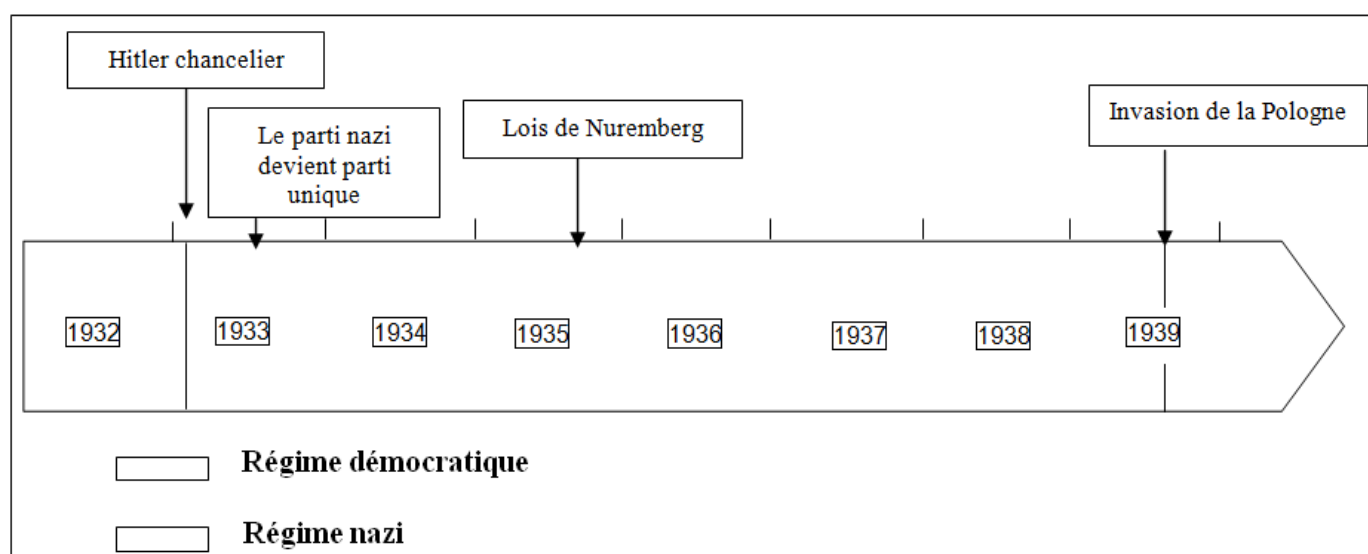
.....
.....
.....

(1 point)

NE RIEN ECRIRE

DANS LA PARTIE BARREE

2. Sur la frise ci-dessous, coloriez de deux couleurs différentes les deux types de régimes politiques (régime nazi et régime démocratique) qui se sont succédé en Allemagne durant les années 1930 et complétez la légende. (2 points)



II TRAVAIL SUR DOCUMENT (7 points)

Le statut des Juifs

Article 1

Est regardé comme Juif toute personne issue de trois grands-parents de race juive [...].

Article 2

L'accès et l'exercice des fonctions publiques et mandats énumérés ci-après sont interdits aux Juifs : Chef de l'État, membre du gouvernement ; fonctionnaires de tout grade attachés aux services de police ; membres des corps enseignants ; officiers et sous-officiers des armées.

Article 5

Les Juifs ne pourront exercer l'une quelconque des professions suivantes : directeurs et rédacteurs de journaux, metteurs en scène, entrepreneurs de spectacles [...] ; gérants de toutes entreprises se rapportant à la radiodiffusion.

Fait à Vichy, le 3 octobre 1940

1- Sous quel régime politique ce statut a-t-il été imposé aux Juifs de France ? (1 point)

.....

.....

NE RIEN ECRIRE

DANS LA PARTIE BARREE

2- Qui dirigeait alors l'État français ? (1 point)

.....

3- Quelles sont les conséquences pour les Français de religion juive ? (2 points)

.....
.....

4- Quand et dans quel autre pays des mesures semblables avaient-elles été prises ? Comment a-t-on appelé les lois qui ont imposé ces mesures dans ce pays ? (3 points)

.....
.....
.....
.....
.....

NE RIEN ECRIRE

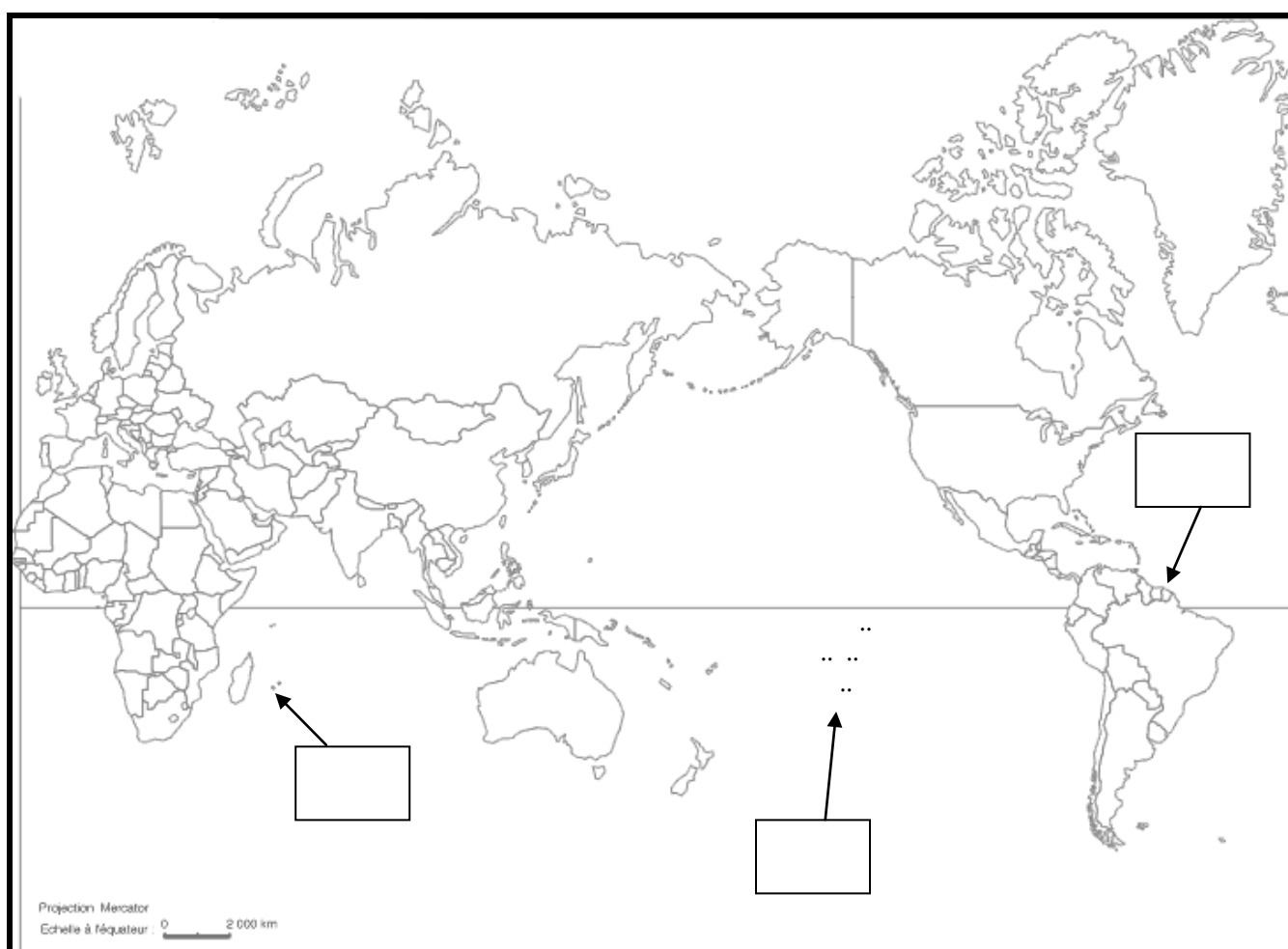
DANS LA PARTIE BARREE

DEUXIÈME PARTIE : GÉOGRAPHIE (13 points)

I QUESTIONS (8 points)

1- Le territoire national. (2 points)

- Placez sur la carte les territoires ultramarins suivants en indiquant pour chacun les lettres indiquées entre parenthèses dans les cadres correspondants: la Guyane (G), la Réunion (R) et la Polynésie française (PF)
- Coloriez la France métropolitaine en rouge

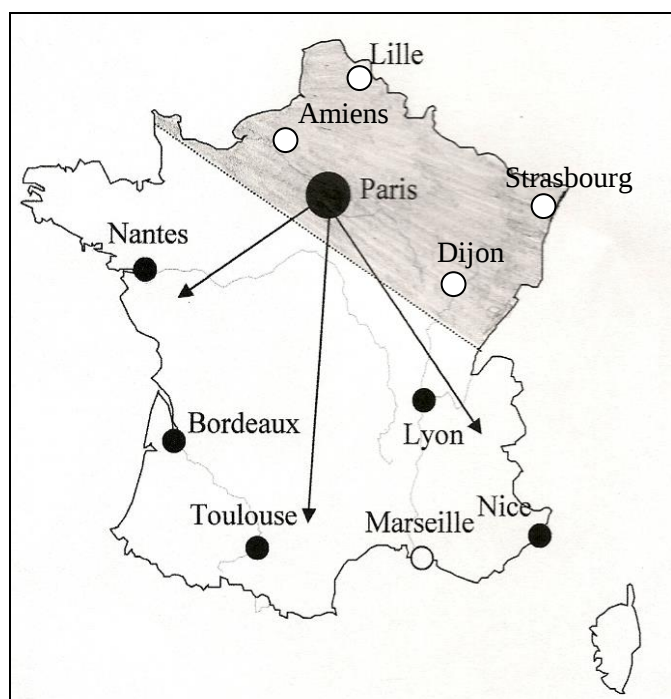


NE RIEN ECRIRE

DANS LA PARTIE BARREE

2- Complétez la légende de la carte « Les dynamiques de la population française ». (2 points)

Les dynamiques de la population française



- ☐ France attractive
- ☐ France moins attractive
- Migrations internes
- Villes dont le solde migratoire est positif
- Villes dont le solde migratoire est négatif

3- Dans un développement construit d'une vingtaine de lignes, présentez les caractéristiques et les dynamiques des espaces touristiques français en vous appuyant sur l'exemple étudié en classe. (4 points)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ECRIRE

DANS LA PARTIE BARREE

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

II TRAVAIL SUR DOCUMENT (5 points)

Titre :

	UE	États-Unis	Japon	Chine
Part du PIB mondial	28%	24%	8,8%	10%
PIB par habitant (en euros)	32 600	46 500	39 940	4 000
Part des exportations mondiales	52% (dont 17% extra-UE)	16,8%	6,8%	14%
Dépenses dans la recherche et l'innovation (en % du PIB)	1,8	2,6	3,4	3,3
Budget militaire (en milliards d'euros)	92	270	42.5	13,3

- 1- À l'aide du tableau, justifiez-le fait que l'Union européenne est une puissance commerciale.
(2 points)

.....

.....

.....

NE RIEN ECRIRE

DANS LA PARTIE BARREE

2- À l'aide des renseignements du tableau, donnez deux points faibles de l'Union européenne par rapport aux États-Unis. (2 points)

.....

.....

.....

3- Donnez un titre au tableau sur les pointillés au-dessus du document. (1 point)

TROISIÈME PARTIE : ÉDUCATION CIVIQUE (10 points)

I QUESTIONS (5 points)

1- Nommez deux principes de la République française. (2 points)

.....

.....

.....

.....

.....

2- Expliquez pourquoi voter est essentiel pour le bon fonctionnement de notre démocratie. (2 points)

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ECRIRE

DANS LA PARTIE BARREE

3- Expliquez ce qu'est la Journée Défense et Citoyenneté. (1 point)

.....

.....

.....

II TRAVAIL SUR DOCUMENT (5 points)

Début de la “grève du pain” (24.09.2012)

Le syndicat des boulangers de Polynésie française met, ce lundi, sa menace de grève à exécution. Le mouvement est présenté comme étant illimité dans sa durée. Il concerne toutefois uniquement la baguette de pain et non pas les autres produits réalisés par les boulangers.

Dans un communiqué, le syndicat des boulangers a de nouveau expliqué, lors du week-end, sa position, à savoir que, selon lui, l'augmentation des charges liées à leur activité justifie pleinement cette demande de hausse du prix du pain [...]

Les boulangers, menés par le président de leur syndicat, Franklin Sui, estiment avoir déjà fait beaucoup de concessions en ayant revu à la baisse leur demande d'augmentation du prix du pain de 70 Fcfp initialement à 60 Fcfp – au lieu de 53 Fcfp actuellement.

Les derniers contacts avec le gouvernement, jeudi et vendredi, n'ont en tous cas pas fait avancer le dossier, le ministère de l'Économie ne proposant toujours qu'une augmentation de 2 Fcfp, ce qui reste “insuffisant”, a indiqué Franklin Sui joint lundi matin par **Tahitinews**. “Le mouvement est suivi par la majorité des boulangers à Tahiti. La balle est désormais dans le camp du gouvernement”, a-t-il indiqué.

En parallèle, un référé est en cours auprès du Tribunal administratif afin de faire une expertise sur les éléments constitutifs du prix de la baguette de pain.

Le communiqué du syndicat des boulangers transmis ce week-end aux rédactions.

Article tiré du site tahitinews.co

1- Quelle est la revendication des boulangers ? (0,5 point)

.....

NE RIEN ECRIRE

DANS LA PARTIE BARREE

2- Quel type d'association défend les intérêts des boulangers ? (0,5 point)

.....

3- Montrez que leur moyen d'action est légal en utilisant vos connaissances personnelles. (1 point)

.....

.....

4- Quelles sont les deux institutions qui sont intervenues dans le cadre de ce conflit ? (1 point)

.....

5- Pourquoi participer à la vie d'un syndicat est-il un acte citoyen ? (2 points)

.....

.....